



Succéssion suite au décès de mon père en algérie

Par **marika63**, le **23/08/2011** à **16:57**

Bonjour,

Mon père de nationalité algérienne est décédé en Algérie le 22/08/2011.

Il était remarié depuis 2006 et disposait de liquidité en France ainsi qu'un bien immobilier en Algérie.

Il était âgé de 81 ans et malade (quasiement aveugle à cause d'une catarate dûe au diabète), se savant sur la fin, il aurait vidé ses comptes et donner la maison à sa jeune épouse de 38 ans.

Nous sommes 3 filles (seules descendantes) quels sont les recours possibles et quelles démarches devons nous entreprendre ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **amajuris**, le **23/08/2011** à **17:44**

bjr,

la loi algérienne s'appliquant, il faut poser la question sur un site juridique algérien.

cdt